

Affiché le 28 JUIL. 2025
Certifié exécutoire le 28 JUIL. 2025

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 juillet 2025
Sous la présidence de Jean-Luc PICARD, maire

N° 20250704 – Construction d’une bibliothèque sur la place du Carouge. Demande de subvention au titre de la DETR.

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 18
Nombre de procurations : 1
Nombre de votants : 19
Date de convocation : 10 juillet 2025

Présents : PICARD Jean-Luc, RENOUD Bruno, MERLIN Béatrice, BURTIN Christian, DUBOIS Nathalie, MICHON Yves, ANDRÉ Nicolas, BOUILLOUX Didier, DAUJAT Samuel FAVIER Jean-Louis, FLOUR Sylvie, HAMEL Philippe, HENRI Nadine, HEUZÉ Guillaume, JAILLET Aurélie, PUVILLAND Marie-Laure, THÊTE Patrice, TISSOT Stéphanie

Excusée : PEULET Sylvie

Secrétaire de séance : Nicolas ANDRÉ

EXPOSÉ

Le maire rappelle au conseil municipal le projet de travaux de la place du Carouge. Il présente au conseil municipal un avant-projet des travaux de réorganisation des espaces publics de la place et de la construction de la bibliothèque, le coût estimatif ainsi que le plan de financement.

Il indique que le projet de construction de la bibliothèque peut bénéficier d’une aide au titre de la DETR.

Le coût de ces travaux est estimé à 691 832 € HT, dont 631 200 € de travaux et 60 632 € de maîtrise d’oeuvre.

Le maire propose de solliciter une aide au titre de la DETR selon le plan de financement suivant :

Financement		
Libellé	Montant	%
PET 2	47 250 €	7%
DETR	200 000 €	29%
Région	100 000 €	14%
Département	94 000 €	14%
		0%
Autofinancement	250 582 €	36%
TOTAL	691 832 €	

Le conseil municipal, après délibération,
A l'unanimité,

APPROUVE le projet de construction d'une bibliothèque pour un montant estimatif de 691 832 € HT.

DONNE tous pouvoirs au maire pour solliciter une aide au titre de la DETR pour un montant de 200 000 €

Ainsi fait et délibéré les mêmes jours mois an que ci-dessus.

Le secrétaire,

